



# L'autre comme soi-même

**En publiant « La part de l'étranger.e travail et racisme », la sociologue, chercheuse, ingénieure et juge des Prud'hommes, Hélène Yvonne Meynaud jette un salutaire pavé dans la mare d'une politique nauséabonde d'exclusion de toute « différence ».**

des pays d'origine que nos entrepreneurs et banquiers contribuent à piller, population qui tente de franchir la porte étroite de l'immigration légale, sort par la fenêtre de la mondialisation tous les travaux délocalisables que les entreprises préfèrent confier à des pays où la main-d'œuvre est encore sous régime quasi féodal et le profit maximal assuré... Cette exclusion se double, insidieusement, de celle, moins visible, qui exclut des contrats de travail pérennes (l'emploi en CDI), les jeunes issus des milieux ou des quartiers les moins favorisés, les femmes, d'autant plus si elles sont seules avec des enfants, et, là encore, toutes celles et ceux qui ne pourraient produire un arbre généalogique conforme au modèle dominant. La déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen est bien loin où « *les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits...* » S'appuyant sur un solide travail de recherche et développant une réflexion originale et souvent audacieuse, Hélène Yvonne Meynaud dresse un constat amer mais propose également des solutions pour faire de l'étranger(e) le partenaire d'une démocratie à rebâtir.

Pouvez-vous définir comment, dans l'histoire contemporaine, « *la position sociale de l'autre dans le travail* » a évolué tant chronologiquement que sociologiquement ?

**Yvonne Meynaud :** La position et la représentation de l'autre ont beaucoup évolué, comme le montre le destin de Saartjie Baartman (1789-1815). Originaire de l'actuelle Afrique du Sud, dite la Vénus hottentote, elle gagna chichement sa vie en étant exhibée à deminue comme objet de foire, pour ensuite être exposée dans des bocaux du Musée de l'Homme. En 2002 sa dépouille morcelée sera enterrée par Nelson Mandela.

L'esclavage a été aboli en France en 1848 ; ensuite aux États-Unis en 1863, mais cela ne concerne pas les personnes condamnées, tenues encore aujourd'hui de travailler gratuitement en prison. Si Tarzan et Jane, grands blancs, furent pour le cinéma états-unien des habitants légitimes des savanes, les indépendances des années soixante et le mouvement des non alignés ont rééquilibré les pouvoirs et les imaginaires dans le monde. Cependant le néocolonialisme économique a rétabli son emprise sur ces pays, y pompe des matières premières et une main-d'œuvre taillable et corvéable, laquelle est devenue de plus en plus qualifiée dans le temps, accélérant la fuite des cerveaux.



**E**n décembre 2007, 95 % des Français estimaient qu'il est important de lutter contre les discriminations selon un sondage de l'Institut CSA. Selon ce même sondage, 8 % des Français estiment qu'ils ont été victimes de discrimination au cours de l'année 2007, 22 % déclarent avoir été témoins de situations de discrimination et 63 % pensent qu'ils pourraient un jour être victimes de discrimination...

Qu'on soit à la recherche d'une place dans une grande école, d'un emploi, d'un logement, voire d'un prêt bancaire, pour peu qu'on ne soit pas la copie conforme du modèle dominant « *homme occidental, riche, père de famille, en bonne santé* », l'exclusion frappe, d'autant plus sûrement qu'elle est silencieuse et cachée. Alors qu'aux frontières de la riche Europe se presse une main-d'œuvre poussée au départ par la misère, les conflits, la corruption des gouvernements

## Etranges étrangers

(Extrait du poème écrit par Jacques Prévert  
en 1951)

Esclaves noirs de Fréjus  
tirillés et parqués  
au bord d'une petite mer  
où peu vous vous baignez

Esclaves noirs de Fréjus  
qui évoquez chaque soir  
dans les locaux disciplinaires  
avec une vieille boîte à cigares  
et quelques bouts de fil de fer  
tous les échos de vos villages  
tous les oiseaux de vos forêts  
et ne venez dans la capitale  
que pour fêter au pas cadencé  
la prise de la Bastille le quatorze juillet

Enfants du Sénégal  
dépatriés expatriés et naturalisés

Enfants indochinois  
jongleurs aux innocents couteaux  
qui vendiez autrefois aux terrasses des cafés  
de jolis dragons d'or faits de papier plié  
Enfants trop tôt grands et si vite en allés  
qui dormez aujourd'hui de retour au pays  
le visage dans la terre  
et des bombes incendiaires labourant vos  
rizières

On vous a renvoyé  
la monnaie de vos papiers dorés  
on vous a retourné  
vos petits couteaux dans le dos

Étranges étrangers  
Vous êtes de la ville  
vous êtes de sa vie  
même si mal en vivez  
même si vous en mourez.

Pensez-vous qu'il puisse y avoir un éclatement du «plafond de verre» dénné dans vore livre sans changement systémique? Et si oui, par quels mécanismes?

**Y. M.:** Le plafond de verre, position dans le travail au-delà de laquelle on ne progresse plus, concept créé par les chercheuses féministes, a été repris dans les revendications des « *divers* ». Divers par rapport à la norme implicite de l'homme blanc, riche, en bonne santé, hétérosexuel, etc.

Ce plafond a été plus ou moins enfoncé, mais ce qui se durcit, ce sont les modes de précarisation (types de contrat, non-régularisations), la subordination accrue (trois salarié(e)s licenciés pour avoir chahuté sur facebook, sans la nommer, la RH d'une entreprise réputée aux Prud'hommes pour son management), l'abaissement des salaires au nom de l'entité diabolique « *lémarchés* », etc. Dans ce contexte, les chartes de la diversité sont des engagements qui servent la communication des entreprises à destination de « *lémarchés* », et créent peu de résultats concrets.

On peut obtenir des avancées sans attendre le grand jour, mais des changements systémiques sont indispensables (fermeture des bourses et des agences de notation, renationalisations) et même modifier le système économique.

Dans le contexte, où la syndicalisation est faible comme en France, n'est-il pas particulièrement difficile de toucher les plus précarisés, celles et ceux qui sont l'objet même de votre ouvrage?

**Y. M.:** La syndicalisation est dite faible en France (peu d'adhérents), mais elle est puissante (4,5 millions de citoyens en marche à l'automne). Elle est attaquée dans les PME, 12 000 syndicalistes sont licenciés chaque année malgré leur statut protégé.

Le découpage en confettis des entreprises, les chaînes transformées en innombrables franchisés les salons de coiffure où chaque coiffeur est en auto-emploi, accentuent cet émiettement : on ne dépasse plus la barre des cinquante salariés permettant d'organiser des élections d'institutions représentatives du personnel. La CGT s'est engagée dans le combat anti-raciste: les stratégies, mises en œuvre par les sans-papiers, ciblent les fédérations patronales, lorsqu'ils ou elles sont peu nombreux dans leur PME.

Institutionnaliser une caisse de grève serait un moyen de soutenir l'action dans les PME.

Après une existence assez problématique, la Halde disparaît - comme la Défenseure des enfants -, fondue dans un ensemble indistinct. Qu'en pensez-vous?

**Y. M.:** La Halde, d'abord dirigée par un ex-patron de l'industrie dont l'entreprise a été condamnée pour discrimination au travail, est fondue dans un organisme plus grand. Malgré ses faibles succès, elle gêne.

Le choix de son nouveau président, un homme porteur de handicap, est cohérent avec la dérive du discours patronal qui explique que le problème des femmes serait réglé, les étrangers expulsés ou en passe de l'être, et que le handicap reste le vrai problème. Les vrais succès obtenus en matière de discrimination l'ont été devant les conseils des Prud'hommes, avec des affaires portées en justice par SOS-Racisme et/ou la CGT.

Il s'agit de constituer des dossiers comparatifs des carrières des autres, pour prouver la discrimination d'une personne ou d'un groupe, données qui peuvent être demandées par ordonnance en bureau de conciliation des conseils de Prud'hommes (cf. la méthode de François Clerc pour calculer un préjudice direct et matériel).

Vous semblez assez favorable aux politiques de discrimination positive. Peuvent-elles suffire à réduire de si vastes inégalités, notamment à l'égard des femmes, alors même que la loi (par exemple à travail égal, salaire égal) est contournée?

La situation des femmes s'évalue, comme le dit Margaret Maruani, « *toutes choses inégales par ailleurs*. » Les modalités de la (re)construction sociale des inégalités sont infinies: nommer les métiers autrement, payer différemment suivant le statut...

Je suis favorable aux mesures correctrices et aux changements structurels qui empêchent l'inégalité de se reconstituer. Sachant que les inégalités sont organisées par le patronat pour le plus grand profit des actionnaires, un débat national sur une politique de résorption des inégalités et l'instauration temporaire de quotas est possible.

L'idée est de bien garder en tête que le travail payé convenablement, exercé avec dignité, dans un statut stable, est la clé de l'émancipation, en particulier des femmes et des étrangers réels ou supposés. ■

Dee Brooks